

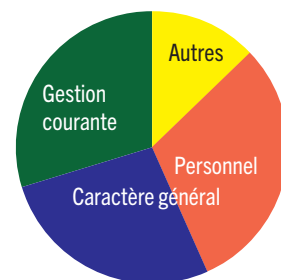


Le budget prévisionnel 2023 décortiqué

Le 7 avril dernier, le conseil municipal a adopté le budget prévisionnel pour l'exercice 2023. Ce budget prend en compte la suite du contrat rural, couvrant notamment la réfection de l'ancienne école, la salle de veillée et le restaurant.

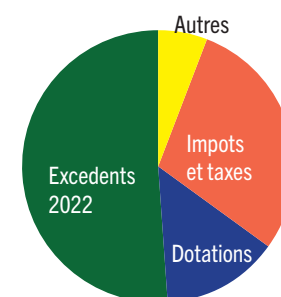
PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Personnel	173 100 €	salaires, cotisations, charges, associations...
Caractère général	163950 €	fournitures, entretien, cérémonies, assurances...
Gestion courante	134 635 €	contributions (SIRPVE, énergie, transports), indemnités
Autres	73 060 €	intérêts, charges financières, FNGIR...
Total	544 745 €	



PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes	399 718 €	État, CAESE, contributions directes...
Dotations	74 544 €	État, RPV...
Excédent 2022	352 290 €	Excédent de fonctionnement cumulé
Autres	53 700 €	produits exceptionnels, locations, stationnements
Total	880 252 €	



SIRPVE: Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de la Vallée de l'Eclimont

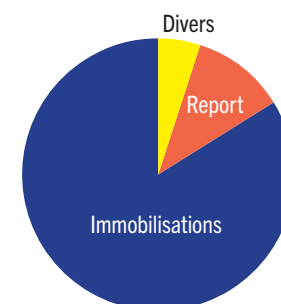
FNGIR: Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources. Le FNGIR permet d'assurer à chaque collectivité territoriale, par l'intermédiaire d'un prélèvement ou d'un reversement, que les ressources perçues après la suppression de la taxe professionnelle sont identiques à celles perçues avant cette suppression.

CAESE: Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne

RPVE: Regroupement Pédagogique de la Vallée de l'Eclimont

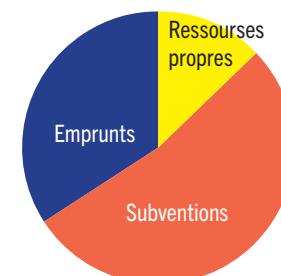
PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Report	76 893 €	report de la section investissement 2022
Immobilisations	446345 €	rénovations salle de veillée, ancienne école, école, fenêtres restaurant...
Divers	20 080 €	emprunts, frais de maitre d'œuvre...
Total	543 318 €	



PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Ressources propres externes	94 367 €	TVA, taxe d'aménagement
Subventions	298 951 €	Contrat CoR, aide communautaire, subventions diverses...
Emprunts	150000 €	Emprunt de financement du contrat CoR
Total	543 318 €	



Contrat rural CoR: contrat tripartite entre la Région Île-de-France, le Département de l'Essonne et Boissy-la-Rivière pour subventionner une opération d'investissement portée par une commune de moins de 2 000 habitants.

ÉQUILIBRE FINANCIER DE 2020 À 2023 (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)

	2020	2021	2022	2023
Total dépenses	520 029 €	568 157 €	1 117 624 €	1 088 063 €
Total recettes	757 045 €	633 718 €	1 228 920 €	1 423 570 €
Balance générale	237 016 €	65 561 €	51 296 €	335 507